SCANDALE AU CARNAVAL : l'inspectrice Vanessa Lalouette mène l'enquête...



Premier acte.

André Cottin, le président du comité du Carnaval de Guyane, se trouve actuellement au CHAR, l'hôpital de Cayenne. Un énorme pansement lui entoure la tête. Il est assis dans le fauteuil à côté de son lit quand l'officier de police Vanessa Lalouette entre dans sa chambre.

Vanessa Lalouette :

- Restez assis monsieur Cottin. Vous semblez encore mal en point aujourd'hui....

 Pour que j'y vois un peu plus clair dans votre affaire, pourriez-vous cependant répondre à quelques-unes de mes questions ?... J'aimerais, s'il vous plait, que vous me précisiez ce qui vous est arrivé dimanche soir, à Cayenne, après le défilé du carnaval ?

Monsieur Cottin ferme alors les yeux puis, lentement, il commence :

- Voilà... je venais de quitter le bar restaurant et alors que je regagnais tranquillement ma voiture, j'ai été assommé par derrière avec un tube en bois ou en métal... C'est ce que m'a précisé le médecin qui m'a soigné... Le voleur n'a laissé, semble-t-il, aucune trace. Mais, ce qui est certain, c'est que la sacoche qui contenait l'argent du comité m'a été volée et... je ne sais même pas combien elle contenait !

Vanessa Lalouette :

- Bon, je note tout ça... Maintenant, avez-vous encore quelques détails à me rapporter... Essayez de vous souvenir ?

André Cottin :

- Je me rappelle que, lorsque je suis arrivé près de ma voiture, je n'ai rien remarqué d'anormal, tout était très très silencieux. Il n'y avait personne dans la ruelle à part moi. Je n'ai même pas entendu les pas de mon agresseur. Il est certainement arrivé par derrière. Il devait être bien caché. En tous cas, il connaissait sûrement mes habitudes et il savait que j'avais ma sacoche bien remplie et où je garais mon auto.

Après un bref moment de silence, Vanessa Lalouette continua :

Vanessa Lalouette :

- Écoutez, si quelque chose vous revient, voici ma carte. Prenez soin de vous et à plus tard. Je vous tiendrai au courant au fur et à mesure de l'avancement de l'enquête.

Après avoir rangé son carnet, l'inspectrice jette un dernier regard en direction du président puis, sur un petit geste d'empathie de la main, elle sort de la chambre du CHAR.

Fin du premier acte

Deuxième acte

Actuellement, nous nous trouvons dans le bureau de l'officier de Police Vanessa Lalouette à Cayenne. Les doigts sur le clavier de son ordinateur, elle s'apprête à prendre les dépositions des témoins, des amis et des proches de la victime qu'elle a convoqués. Ils doivent se présenter dans la tenue qu'ils portaient le jour de l'agression. Le premier à entrer est Henri Lemarchand qui était déguisé en Bobi.

L'inspectrice regarde quelques instants Monsieur Lemarchand droit dans les yeux puis, après lui avoir fait signe de s'assoir, elle commence l'interrogatoire :

Vanessa Lalouette :

- Monsieur Lemarchand, bonjour.

Henri le Bobi :

- Bonjour Madame l'inspectrice.

Vanessa Lalouette :

- Le jour où le président du comité du carnaval de Guyane a été agressé, vous étiez déguisez en Bobi. Expliquez-moi, s'il vous plait, ce que vous avez vu et entendu ?

Henri le Bobi :

- Madame, à l'heure de l'agression, je me changeais dans ma camionnette et après avoir défait les nœuds de la corde que je traine pendant le défilé, j'ai envoyé des textos sur mon téléphone portable jusqu'à ce que la sirène de l'ambulance me fasse sortir pour aller aux nouvelles.

Vanessa Lalouette :

- Nous allons vérifier sur votre téléphone portable. Vous voulez bien me le remettre s'il vous plait ! Après avoir signé votre déposition, vous pourrez disposer... Et si quelque chose vous revient, voici ma carte !...

Henri le Bobi étant sorti du bureau, Vanessa Lalouette se lève et fait entrer la personne suivante. Elle lui demande de s'asseoir puis, reprend sa place derrière son ordinateur.

Vanessa Lalouette :

- Monsieur Gérald Louis, bonjour.

Gérald le Nèg Maron :

- Jour M'dame

Vanessa Lalouette :

- Le jour où le président du comité du carnaval de Guyane a été agressé, vous étiez déguisé en Nèg Maron. Expliquez-moi, s'il vous plait, ce que vous avez vu et entendu ?

Gérald le Nèg Maron :

- J'vous assure M'dame que j'tais sous la douche du bar rest'rant où nous nous réunissons, j'me nettoyais de la suie et de l'huile qui me recouvraient. C'est mo-même qui, en sortant dans la rue par la porte de derrière, ai découvert Mouché Cottin étendu près de sa voiture.

Vanessa Lalouette :

- Et c’est tout ce que vous avez vu et entendu ?

Gérald le Nèg Maron :

- Certain M’dame.

Vanessa Lalouette :

- Après avoir signé votre déposition, vous pourrez rentrer chez vous. Naturellement, si quelque chose vous revient, voici ma carte.

Gérald Louis étant sorti du bureau, Vanessa Lalaouette se lève et fait entrer la personne suivante. Elle lui demande de s’asseoir puis reprend sa place derrière son ordinateur.

Vanessa Lalouette :

- Monsieur Armand Labry, bonjour.

Armand le Jé Farin :

- Bonjour Commissaire.

Vanessa Lalouette

- Le jour où Monsieur Cottin, le président du comité du carnaval de Guyane a été agressé, vous étiez déguisé en Jé Farin. Racontez-moi, s’il vous plait, ce que vous avez vu et entendu ?

Armand le Jé Farin :

- Je peux vous affirmer que j’étais seul sous l'auvent arrière du bar restaurant en train de vider le reste de la farine sale de mes sacs dans la poubelle et de boire un jus en écoutant ma radio portable, le volume à fond.

Vanessa Lalouette :

- Et c’est tout ce que vous pensez avoir à dire ?

Armand le Jé Farin :

- Je vous jure, je ne vois pas autre chose, Commissaire.

Vanessa Lalouette :

- Alors, après avoir signé votre déposition, vous pourrez rentrer chez vous. Naturellement, si quelque chose vous revient, voici ma carte.

Armand Labry étant sorti du bureau, Vanessa Lalouette se lève et fait entrer la personne suivante. Elle lui demande de s’asseoir puis reprend sa place derrière son ordinateur.

Vanessa Lalouette :

- Monsieur Paul Rambard, bonjour.

Paul l’Anglé Bannnann :

- Bonjour Mademoiselle.

Vanessa Lalouette :

- Le jour où votre président du comité du carnaval de Guyane a été agressé, vous étiez déguisé en Anglé Bannann n’est-ce-pas ? Dites-moi, s’il vous plait, ce que vous avez vu et entendu ?

Paul l’Anglé Bannnann :

- Ce soir-là, j'ai mis un long moment à repriser mon costume. Il est vieux et le tissu est un peu usé alors, il se déchire assez souvent, surtout quand les timouns s'accrochent à lui pour m'empêcher d'avancer dans le défilé. Ce soir-là, c'est l'ambulance qui m'a alerté.

Vanessa Lalouette :

- C'est tout ce que vous pouvez me dire ?

Paul l'Anglé Bannnann :

- Pour aujourd'hui, oui Madame !

Vanessa Lalouette :

- Bien, vous allez signer votre déposition et vous pourrez rentrer chez vous. Évidemment, si quelque chose vous revient, voici ma carte.

Paul Rambard étant sorti du bureau, Vanessa Lalouette se lève et fait entrer la personne suivante. Elle lui demande de s'asseoir puis reprend sa place derrière son ordinateur.

Vanessa Lalouette :

- Madame Jeanne Lafond.

Jeanne la Coupeuse de Canne :

- C'est Mademoiselle.

Vanessa Lalouette :

- Excusez-moi. Désolée. Donc Mademoiselle Lafond, le jour où monsieur Cottin a été agressé, vous étiez déguisée en Coupeuse de Cannes. Pourriez-vous me dire, s'il vous plait, ce que vous avez vu et entendu ?

Jeanne la Coupeuse de Canne :

- Ce soir-là, je mangeais un sandwich dans la salle du bar restaurant avec Monique, la Balayeuse. Demandez-lui... Nous ne sommes sorties que lorsque la sirène de l'ambulance nous a alertées... Et c'est tout ce que nous pourrons vous dire.

Vanessa Lalouette :

- Très bien, vous allez signer votre déposition et vous pourrez rentrer chez vous. Évidemment, si quelque chose vous revenait, même un petit détail, voici ma carte.

Jeanne Lafond étant sorti du bureau, Vanessa Lalouette se lève et fait rentrer la personne suivante. Elle lui demande de s'asseoir puis reprend sa place derrière son ordinateur.

Vanessa Lalouette :

- Mademoiselle Monique Saunier, bonjour.

Monique la Balayeuse :

- Bonjour Madame la Commissaire...

Vanessa Lalouette :

- Donc, Mademoiselle Saunier, confirmez-vous les dires de votre amie Jeanne Lafond. Je vous les lis : Ce soir-là, je mangeais un sandwich dans la salle du bar restaurant avec Monique, la Balayeuse. Nous ne sommes sorties que lorsque la sirène de l'ambulance nous a alertées... Et c'est tout ce que nous pourrons vous dire.

Monique la Balayeuse :

- Oui, oui, c'est tout à fait ça, c'est la sirène qui nous a averties.

Vanessa Lalouette :

- Très bien, vous allez signer votre confirmation et vous pourrez rentrer chez vous. Évidemment, si quelque chose vous revenait, voici ma carte.

Monique Saunier étant sortie du bureau, Vanessa Lalouette se lève et fait entrer la personne suivante. Elle lui demande de s'asseoir puis reprend sa place derrière son ordinateur.

Vanessa Lalouette :

- Bonjour Madame Roberte Moulet.

Roberte la Djab dan Bwèt :

L'air enjouée, cette dernière répond en se dandinant.

- Bonjour Madame la Policière.

Vanessa Lalouette :

- Le jour où Monsieur Cottin, le président du comité du carnaval de Guyane a été agressé, vous étiez déguisée en Djab dan Bwèt n'est-ce pas ? Exposez-moi, s'il vous plait, ce que vous avez vu et entendu ?

Roberte la Djab dan Bwèt : en tchipant et en trainant...

- Je peux vous affirmer que, ce soir-là, j'étais seule dans mon lit, malade avec une forte fièvre et que j'ai essayé de regarder la parade à la télé. J'ai d'ailleurs été obligée de faire venir le médecin qui pourra confirmer.

Vanessa Lalouette :

- Très bien, après avoir signé votre déposition, vous pourrez rentrer chez vous. Voici ma carte au cas où quelque chose vous reviendrait.

Roberte Moulet étant sortie du bureau, Vanessa Lalouette se lève et fait entrer la dernière personne qui restait en salle d'attente. Elle lui demande de s'asseoir puis reprend sa place derrière son ordinateur.

Vanessa Lalouette :

- Madame Fanny Cottin, bonjour.

Fanny Cottin, l'épouse de la victime :

- Bonjour Madame l'Inspectrice...

Vanessa Lalouette :

- Vous êtes l'épouse de Monsieur Cottin, le président du comité du carnaval qui a été agressé après le défilé du carnaval de Cayenne, dimanche dernier : que pouvez-vous me dire ?

Fanny Cottin, l'épouse de la victime :

- La seule chose que je peux vous dire c'est que, ce soir-là, j'ai attendu mon mari de longues heures devant le dancing des Universités, habillée en Touloulou. C'est l'un des musiciens qui est venu m'avertir qu'il était hospitalisé. Il faut vous dire aussi que j'avais oublié mon portable à la maison.

Vanessa Lalouette :

- Très bien, vous allez signer votre déposition et vous pourrez rentrer chez vous pour soigner votre mari. Évidemment, si quelque chose de particulier vous revenait, voici ma carte.

Fin du deuxième acte...

Troisième acte : le dénouement...

Dans la grande salle du bar, l'inspectrice Vanessa Lalouette a rassemblé tous les protagonistes de l'affaire. Elle est debout, face à eux et parle d'une voix autoritaire.

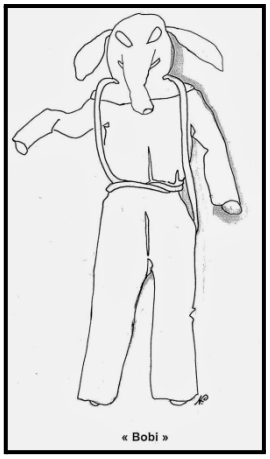
Vanessa Lalouette :

- Si je vous ai réunis aujourd'hui, c'est pour vous dire que, après avoir longuement recoupé toutes vos dépositions, je pense avoir découvert le suspect numéro un de ce vol avec agression sur la personne de Monsieur André Cottin, Président du comité du Carnaval de Guyane...
 En effet, le seul témoignage qui ne corrobore pas les faits est celui de la personne qui me dit avoir écouté sa radio portable à fond. Cela va à l'encontre des dires de la victime qui précise que, lorsqu'elle est allée chercher son véhicule, la rue où il était garé était très très silencieuse.
 Donc, si vous avez bien suivi tout le déroulement de cette déplorable histoire, vous devez retrouver aisément le suspect numéro un...

Les PERSONNAGES :

L'inspectrice Vanessa Lalouette
André Cottin, le président du comité du Carnaval
Fanny Cottin, sa femme
Le Bobi, Henri Lemarchand
Gérald Louis, le Nèg Maron
Armand Labry, le Jé Farin
Paul Rambard, l'Anglé Bannnann
Jeanne Lafond, la Coupeuse de Canne
Monique Saunier, la Balayeuse
Roberte Moulet, la Djab dan Bwèt

Les ACCESSOIRES
Une bande velpeau
Un bureau
Plusieurs chaises
Un ordinateur
Quelques dossiers
Un ancien téléphone
Un fauteuil d'hôpital
Un bar avec quelques ustensiles



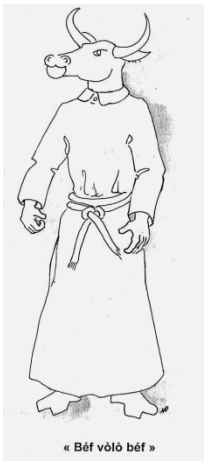
« Bobi »



« Coupeuse de cannes »



« Djab dan bwèt »



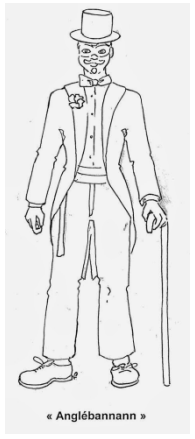
« Bèf vòlò bèf »



« Le Vidangeur »



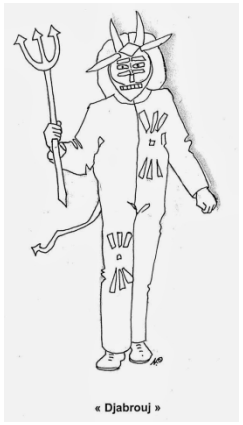
« Balayeuse »



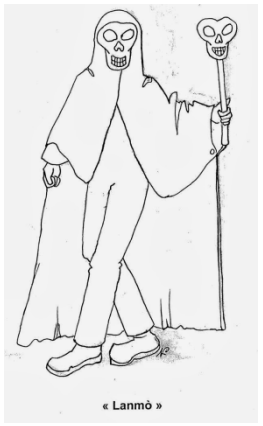
« Anglébannann »



« Zonbibaréyo »



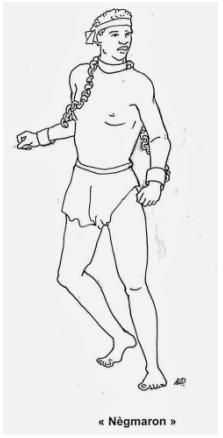
« Djabrouj »



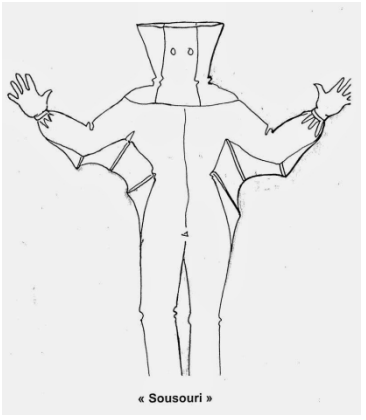
« Lanmò »



« Jé farin »



« Nègmaron »



« Sousouri »



« La Karolin »



« Ladjablès »

Les suspects...

Armand Labry, le Jé Farin, est le suspect numéro un : il dit avoir écouté une chanson, le volume à fond, mais il ment car le Président du Comité a précisé à l'inspectrice que tout était très très silencieux quand il est allé chercher son véhicule.